

Équipe : Bonnets **B**  
 TEMPS MORT / PERIODE   /

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS
					ENTRAÎNEUR
					ENTRAÎNEUR ADJOINT
					SUPPLÉANT

Équipe : AS MONTGERON WATER-POLO Bonnets **N**  
 TEMPS MORT / PERIODE   /

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS
					ENTRAÎNEUR
					ENTRAÎNEUR ADJOINT
					SUPPLÉANT

RÉSULTAT **B**   
 FINAL : **N**

Code	Période	Code	Période	Code	Période
RÉSULTAT				B	N
1ère PÉRIODE					
2e PÉRIODE					
3e PÉRIODE					
4e PÉRIODE					
PÉNALTY					
Codes :		E = Exclusion / B = But / P = Pénalty			
EDAP = Exclusion déf. avec rempl.					
A = Accident / R = Réclamation / TM = Temps Mort					
CJ(E) = Carton Jaune (Equipe) / CR = Carton Rouge					

COMPÉTITION : National 3  
 LIEU :   
 DATE : 16/11/2024 HEURE : 20h00

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION**  
**RAPPORT DE MATCH - WATER-POLO**

SECRÉTAIRE : ..... IUF N° : ..... CHRONO : ..... IUF N° : .....  
 SECRÉTAIRE : ..... IUF N° : ..... 30' / 20' : ..... IUF N° : .....  
 JUGE DE BUT : ..... IUF N° : ..... JUGE DE BUT : ..... IUF N° : .....

TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE

NOMS - PRÉNOMS	IUF	SIGNATURE
DÉLÉGUÉ BLANC		
DÉLÉGUÉ NOIR		
ARBITRE		
ARBITRE		
DÉLÉGUÉ F.F.N		

SIGNATURES DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS (concernant les sanctions)

NOTE : L'arbitre est tenu d'informer oralement que le fait de contresigner la feuille de match ne vaut pas reconnaissance ou acceptation des fondements de la faute infligée mais indique seulement que le délégué connaît l'existence de la sanction.